

Appel à participer aux Etats Généraux « Sauvons la clinique »

Le présent appel a été décidé par la réunion qui a eu lieu le 10 octobre 2008 à l'Assemblée Nationale¹[1]. Il s'adresse aux signataires des deux pétitions de « Sauvons la clinique » et leur demande de le relayer le plus largement possible.

Avec les pétitions du 23 mai 2007 (12500 signataires) et du 5 juillet 2008 (15500 signataires), les réunions et les assemblées générales que nous avons tenues, nous ont permis de partager les analyses de la situation actuelle et de mieux définir les buts du mouvement en cours. En même temps, l'actualité n'a cessé de confirmer les craintes qui ont été à l'origine de « Sauvons la clinique » et de la nécessité d'une réponse collective à la hauteur des menaces qui se précisent jour après jour. Il est clair aujourd'hui, que nous assistons à une convergence des forces du néolibéralisme, du scientisme et de l'utilitarisme pour imposer une vision réductrice de l'humain dont nous constatons les applications dans plusieurs domaines : l'éducation, la recherche, le soin, les libertés, etc. La démarche clinique est en ligne de mire à travers des textes législatifs et administratifs, à travers des dispositifs d'évaluation quantitative, homogénéisante, car ce que nous appelons « clinique » correspond à une conception du soin que la communauté humaine doit au sujet souffrant, ce qui engage une politique et un choix de civilisation. Ce choix est antinomique de la logique de la performance économique et de ses artifices déréalisant qui destinent la société à une débâcle comparable à celle de la sphère financière. C'est pourquoi, notre intérêt pour la clinique n'est pas dissociable des intérêts de la cité.

Sur la base d'une solidarité du clinique et du politique, nous appelons à la plus large participation possible à la préparation des Etats généraux, à l'horizon fin 2009-début 2010. A cette étape, la mobilisation passe par :

La création de comités locaux « Sauvons la clinique » à l'échelle institutionnelle, départementale, régionale, inter associative, etc. L'initiative est ouverte à tous, à titre individuel ou collectif. Il revient à chaque comité de décider de la forme à donner à son action et à sa contribution. Indiquons néanmoins quelques tâches possibles :

- Etat des lieux faisant ressortir à la fois les difficultés, les menaces, les atteintes à l'activité clinique, et en même temps les expériences de refus de se soumettre, d'innovations pratiques, théoriques et institutionnelles.
- Elaborations théoriques individuelles ou collectives autour des grands axes suivants : 1) Qu'appelle-t-on clinique ?, 2) La formation, 3) L'évaluation, 4) la recherche, 5) Clinique et lien social
- Contact et sensibilisation des acteurs politiques et associatifs susceptibles d'apporter leur appui moral, logistique ou financier au mouvement « Sauvons la clinique ».

Il est important d'informer le responsable du site de la création du comité local, de lui communiquer toutes les coordonnées utiles pour être identifié. C'est à lui qu'il faut adresser également les contributions qui seront publiées sur le site : **contact@sauvons-la-clinique.org**

1[1] Cf. compte rendu des travaux sur le site : <http://www.sauvons-la-clinique.org/>